



BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « transports »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « transports »	4
2.1 L'affectation du résultat 2023 du budget annexe « transports »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « transports »	5
2.3 La dette du budget annexe « transports »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « transports »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « transports »	8
4.1 Les recettes d'exploitation du budget supplémentaire	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget supplémentaire	9
5. La section d'investissement du budget annexe « transports »	10
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	10
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires au budget primitif 2024 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +66,50 M€ en section d'exploitation.
- ✓ +99,06 M€ en section d'investissement.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture exploitation	Résultats de clôture d'investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l'investissement	Constatation de la plus-value au compte 1064	Solde maintenu en section d'exploitation
2023 (A)	2023 (B)	2023 (C)	2023 (B+C)	2024 (D)	2024 €	2024 (A-D-E)
75 296 536,53 €	- 31 746 373,34 €	- €	- 31 746 373,34 €	31 746 373,34 €	5 583 504,27 €	37 966 658,92 €

Il est affecté en section d'investissement un montant de 31 746 373,34 euros pour permettre la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Cette affectation donnera lieu à l'émission d'un titre au compte 1068 « Autres réserves » à l'issue du vote du budget supplémentaire 2024.

Afin de constater la plus-value de cessions d'actif, il est affecté un montant de 5 583 504,27 euros en section d'investissement comme le prévoit l'instruction budgétaire et comptable M4. Cette affectation donnera lieu à l'émission d'un titre au compte 1064 « réserves règlementées » à l'issue du vote du budget supplémentaire 2024.

Le solde maintenu en section d'exploitation s'élève à 37 966 658,92 euros et est porté en recettes sur la ligne budgétaire codifiée 002 « Résultat d'exploitation reporté ».

Le résultat de clôture de la section d'investissement hors restes à réaliser établit à -31 746 373,34 euros, est inscrit sur la ligne budgétaire codifiée 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget supplémentaire 2024 en dépenses.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Total 2024 après BS	Evolution BS 2024	
				en M€	en %
Recettes de gestion courante	748,42	764,53	784,66	20,13	3%
Dépenses de gestion courante	736,45	694,97	714,92	19,95	3%
Epargne de gestion courante (EBG)	11 972,31	69,55	69,74	0,18	0%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	1,6%	9,1%	8,9%		
Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775	40,02	5,54	8,81	3,27	59%
Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)	4,76	3,47	9,68	6,21	179%
Résultat exceptionnel large	35,26	2,07	-0,87	-2,94	-142%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	47,23	71,62	68,87	-2,76	-4%
Taux d'épargne de gestion	6%	9%	9%		
Recettes réelles	805,02	770,07	793,47	23,40	3%
Dépenses réelles	755,50	715,87	747,05	31,18	4%
Epargne brute (EBE)	49,52	54,20	46,42	-7,77	-14%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	6,2%	7,0%	5,9%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	62,87	43,53	49,86	6,33	15%
Epargne nette (ENE)	-13,35	10,67	-3,43	-14,10	-132%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-1,7%	1,4%	-0,4%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	629,87	748,27	877,30		
Capacité dynamique de désendettement	12,7	13,8	18,9		

Pour mémoire, au budget primitif les indicateurs de gestion se sont améliorés dégagant une épargne nette positive (+10,67 M€). Cependant, au budget supplémentaire, l'épargne nette, se dégrade principalement du fait de l'augmentation de l'annuité de l'emprunt + 6,33 M€, s'établissant à un taux de -0,4% contre un taux de 1,4% au budget primitif. Cette hausse de l'annuité de la dette est due aux nouveaux emprunts et aux emprunts transférés de la régie des transports « RDT13 », dissoute au 31/12/2023.

S'agissant des autres soldes intermédiaires de gestion, ces derniers sont relativement stables traduisant ainsi les efforts réalisés pour contenir le volume des dépenses de gestion courante au même niveau que celui des recettes, soit un taux d'épargne de gestion de 9 % et un taux d'épargne brute de 6 %.

2.3 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « transport »

	Stock de dette au 31/12/2023	Intérêts de la dette en 2024	Remboursement du capital de la dette BP + BS 2024*	Emprunt d'équilibre inscrit BP + BS 2024	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024
Volume	748 266 K€	22 445 K€	49 858 K€	178 891 K€	877 300 K€

Avec l'autofinancement dégagé au budget supplémentaire, le besoin de financement de la section d'investissement diminue.

Ainsi, dans un souci de maîtrise de la dette, le recours à l'emprunt baisse de 29,59 M€. Compte tenu du montant du remboursement de capital 2024, cela permettra de contenir la progression du niveau de la dette au 31 décembre 2024 à + 18%.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « transports » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en M€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en M€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2024	Variation des crédits de paiements BS 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Transport	ENTREtenir ET EXPLOITER LES RESEAUX DE TRANSPORT GESTION MDTURE 2020-2026	48,46 M€	19,05 M€	26,73 M€	0,04 M€	26,78 M€	95%
	CONSTRUIRE DES RESEAUX DE TRANSPORT PROJET MDTURE 2020-2026	2 110,78 M€	693,48 M€	271,56 M€	24,72 M€	296,28 M€	47%
	SOUS-TOTAL	2 159,24 M€	712,52 M€	298,30 M€	24,76 M€	323,06 M€	48%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	0,03 M€	0	0,01 M€		0,01 M€	32%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	1,20 M€	0	0,45 M€	-0,17 M€	0,28 M€	23%
Parc automobile	PARC AUTO TRANSPORTS MDTURE 2020-26	0,23 M€	0	0,10 M€		0,10 M€	43%
	TOTAL	2 160,70 M€	712,52 M€	298,85 M€	24,59 M€	323,44 M€	48%

Le montant de l'Autorisation de Programme (AP) s'élève à 2160,70 M€. Le volume d'AP se répartit à travers cinq programmes. Les crédits de paiement inscrits au budget primitif 2024 sur l'ensemble des programmes sont de 298,85 M€. La variation des crédits de paiements au budget supplémentaire 2024 d'un montant de 24,59 M€ augmente le montant annuel total qui s'élève à 323,44 M€ avec un taux d'avancement prévisionnel de 48% au 31/12/2024.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	805,02	770,07	23,40	793,47	3,04%
Recettes de gestion courante	748,42	764,53	20,13	784,66	2,63%
013 - Atténuations de charges	0,02	0,12		0,12	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	139,15	144,31	8,45	152,76	5,86%
73 - Impôts et taxes	410,32	416,62	7,77	424,39	1,86%
74 - Dotations et participations	191,76	196,40		196,40	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	7,18	7,09	3,92	11,00	55,24%
Autres recettes d'exploitation	56,60	5,54	3,27	8,81	59,00%
76 - Produits financiers	2,74	2,74		2,74	0,00%
77 - Produits exceptionnels	46,41	1,00	3,27	4,27	
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	7,46	1,80		1,80	0,00%
Recettes d'ordre	35,93	35,93	5,13	41,06	14,29%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35,93	35,93	5,13	41,06	14,29%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total recettes d'exploitation	840,95	806,00	28,54	834,53	3,54%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	36,98	0,00	37,97	37,97	
Total recettes d'exploitation cumulées	877,93	806,00	66,50	872,50	8,25%

Avec la reprise des résultats 2023, le budget annexe « transports » enregistre une hausse des recettes de +8,25%, soit 66,5 M€ de recettes supplémentaires. Elles se déclinent comme suit :

- +8,45 M€ de recettes tarifaires correspondant à une augmentation des recettes voyageurs de la Régie des transports métropolitains (RTM), du réseau Interurbain et du réseau Transdev Mobilink;
- +7,77 M€ de recettes perçues au titre d'impôts et taxes résultant d'un ajustement de l'évolution prévisionnelle du versement mobilité, soit + 1,9% par rapport aux prévisions du budget primitif.

Le résultat 2023 d'exploitation est inscrit à hauteur de 37,97 M € au chapitre 002.

Les propositions d'ajustement portent ainsi les recettes d'exploitation 2024 à 872,50 M€.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	755,50	715,87	31,18	747,05	4,36%
Dépenses de gestion courante	736,45	694,97	19,95	714,92	2,87%
011 - Charges à caractère général	704,95	675,50	15,31	690,82	2,27%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	13,97	14,21		14,21	0,00%
014 - Atténuations de produits	0,70	0,70		0,70	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	16,82	4,56	4,64	9,19	101,75%
Autres dépenses d'exploitation	19,06	20,90	11,23	32,12	0,00
66 - Charges financières	15,42	17,43	5,02	22,44	28,78%
67 - Charges exceptionnelles	3,64	3,47	4,60	8,07	132,78%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations			1,61	1,61	
Dépenses d'ordre	52,52	40,95	0,51	41,46	1,26%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52,52	40,95	0,51	41,46	1,26%
Total dépenses d'exploitation hors virement	808,02	756,82	31,69	788,51	4,19%
023 - Virement à la section d'investissement	69,91	49,18	34,81	83,99	70,79%
Total dépenses d'exploitation	877,93	806,00	66,50	872,50	8,25%

Les propositions d'ajustement s'établissent à 66,5 M€ en dépenses d'exploitation, soit une augmentation de 8,25%. Les variations se déclinent ainsi :

- +15,31 M€ dont 11,32 M€ résultant de la régularisation des offres et de l'indexation à la rémunération de la Régie des Transports Métropolitains (RTM) pour un total + 11,32 M€ ;
- +4,60 M€ de résultant principalement de l'inscription des intérêts moratoires ;
- +5,02 M€ de charges financières liées à l'actualisation des intérêts d'emprunts ;
- +4,64 M€ de charges de gestion courantes liées au rééquilibrage du compte du receveur des finances ;
- +1,61 M€ de provisions prenant en compte la dépréciation des comptes clients (0,71 M€) et les provisions pour risques et charges (0,9 M€) comprenant le protocole indemnitaire CELELEC (0,36 M€) et la provision pour le Compte Epargne Temps (0,54 M€).

L'équilibre entre les recettes et les dépenses réelles permet de dégager un autofinancement supplémentaire de 34,81 M€. Ainsi, les dépenses d'exploitation, après le budget supplémentaire, s'élèvent à 872,50 M€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	349,67	350,80	28,06	378,86	8,0%
Dépenses d'équipement	278,95	298,85	24,74	323,59	8,3%
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)	0,00	0,00		0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0,00	0,00		0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0,00	0,00		0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0,00	0,00	0,15	0,00	
Total des opérations d'équipement	278,95	298,85	24,59	323,59	8,3%
Opérations pour le compte de tiers	7,84	8,42	-3,00	5,42	-35,6%
458 - Opérations pour le compte de tiers	7,84	8,42	-3,00	5,42	-35,6%
Dépenses financières	62,89	43,53	6,33	49,86	14,5%
16 - Emprunts et dettes assimilées	62,87	43,53	6,33	49,86	14,5%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières	0,02				
Dépenses d'ordre	199,63	199,63	39,25	238,88	19,7%
040 - Opérations de transfert entre sections	35,93	35,93	5,13	41,06	14,3%
041 - Opérations patrimoniales	163,71	163,71	34,12	197,82	20,8%
Total dépenses d'investissement	549,31	550,43	67,31	617,75	12,2%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	74,53	0,00	31,75	31,75	
Total dépenses d'investissement cumulées	623,83	550,43	99,06	649,49	18,0%

Il est proposé de voter des crédits de paiement supplémentaires pour apporter les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la politique « transports » à l'échelon de la Métropole au cours du second semestre 2024 à hauteur de 99,06 M€. Au total, les crédits de dépenses d'investissement pour l'exercice 2024 atteindront ainsi 649,49 M€, soit +18% par rapport à 2023.

Les opérations d'équipement augmentent de 24,59 M€ et correspondent en majeure partie aux évolutions suivantes :

- + 23 M€ pour le renouvellement des rames du Métro « NEOMMA », dû au décalage des travaux de 2025 vers 2024 ;
- + 8,8 M€ pour les Bus à Haut niveau de services d'Aubagne et ligne « B4 », à la suite d'un réajustement du planning des travaux ;
- - 4,2 M€ pour l'extension du réseau de tramway Nord-Sud phase 2 ;
- - 3,8 M€ pour le parking relais La Boiseraie à la suite d'un protocole avec le maître d'œuvre ;

Il est proposé un montant supplémentaire de remboursement en capital de la dette de 6,33 M€. Il s'agit d'une augmentation mécanique liée aux emprunts conclus au cours de l'exercice 2023.

Les ajustements prévus pour les dépenses d'ordre s'établissent à +20%, soit +5,13 M€ concernant l'amortissement des subventions d'investissement reçues et +34,12 M€ pour les opérations patrimoniales.

Par ailleurs, conformément à la règle de l'affectation du résultat, il est inscrit un déficit d'investissement de 31,75 M€ couvert par l'excédent d'exploitation 2023.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	337,70	296,60	29,62	326,22	10,0%
Recettes d'équipement	290,27	288,19	-7,86	280,32	-2,7%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le	115,89	79,70	21,73	101,43	27,3%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	174,38	208,48	-29,59	178,89	-14,2%
20 - Immobilisations incorporelles					
204 - Subventions d'équipement versées					
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	5,36	8,42	0,00	8,42	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers	5,36	8,42		8,42	0,0%
Recettes financières	42,07	0,00	37,48	37,48	
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)			5,58	5,58	
1068 - Excédents d'exploitation capitalisés	41,97		31,75	31,75	
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)					
27 - Autres immobilisations financières	0,10		0,15	0,15	
Recettes d'ordre	216,22	204,65	34,63	239,29	16,9%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52,52	40,95	0,51	41,46	1,3%
041 - Opérations patrimoniales	163,71	163,71	34,12	197,82	20,8%
Total recettes d'investissement hors virement	553,93	501,26	64,25	565,50	12,8%
021 - Virement de la section d'exploitation	69,91	49,18	34,81	83,99	70,8%
Total recettes d'investissement	623,83	550,43	99,06	649,49	18,0%

Les recettes d'investissement du budget annexe « transports » enregistrent une hausse de 99,06 M€ résultant principalement des recettes financières à hauteur de 37,48 M€ comprenant la couverture du déficit d'investissement (31,75 M€) et la constatation de la plus-value de cessions d'actif (5,6 M€) en section d'investissement comme le prévoit l'instruction budgétaire et comptable M4.

Les recettes d'équipement, sont quant à elles, en baisse de -8 M€ correspondant à :

- la réduction de recettes d'emprunt de l'ordre de 29,6 M€ grâce à un autofinancement supplémentaire de 35 M€ ;
- la variation à la hausse des subventions d'investissements +21,73 M€ suite à l'ajustement des appels de fond prévus en fonction de l'avancement des projets d'investissement subventionnés (+8 M€ concernant le projet Val Tram, +3,5 M€ de recettes issues de l'extension de la ligne 2 métro Bougainville –Capitaine GEZE, 4,4 M€ de recettes issues du parking relais la Fourragère).

S'agissant des opérations d'ordre, le budget supplémentaire enregistre une augmentation de 17%, +34,1 M€ de recettes pour régulariser les avances sur marchés et +0,51 M€ de dotations aux amortissements.